

Charte du Praticien et du Praticien certifié de l'approche ActionTypes® (ATA)

Table des matières

Introduction.....	1
Liberté, créativité et compétences	2
Rester libre dans sa pratique.....	2
Le Praticien ActionTypes® (PA).....	2
Le Praticien ActionTypes® Certifié (PAC).....	3
Les pratiques de l'approche ActionTypes® ne peuvent être mécaniquement "appliquées", sous peine de tout perdre leur "âme originelle" et leur efficacité.....	4
Compétences et créativité.....	4
Les diverses missions de l'approche ActionTypes® (liste non exhaustive).....	4
LES DIFFERENTS STATUTS DE PRATICIENS CERTIFIES.....	5
Un Praticien ActionTypes® Certifié (ci-dessus et ci-dessous PAC)	6
Le Praticien ActionTypes® Certifié Pro (Ci-dessous PACP)	7
INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES	8

Introduction

Les fondements de l'approche ActionTypes® (ci-dessous ATA®) remontent à 1989 et aujourd'hui, lors de la rédaction de cette charte, l'approche est donc le fruit de plus de 30 années de développement. Ce dernier se perpétue grâce à l'amélioration continue permanente initiée par les fondateurs Ralph Hippolyte et Bertrand Théraulaz. La mise en œuvre opérationnelle portée par la communauté et par chaque praticien, leur dynamique de professionnalisation et leur développement personnel garantissent la qualité, la pérennité et la notoriété de l'approche. À ce titre, être Praticien ActionTypes® (ci-dessous PA) ou Praticien ActionTypes® Certifié (ci-dessous PAC) et signer cette charte engage à assurer une continuité fidèle à l'esprit originel de l'approche tout en restant libre de la combiner avec tout autre pratique professionnelle.

Pour être officiellement répertorié comme PA ou PAC au sein de la communauté des praticiens, tout PA/PAC doit obligatoirement parapher sur chaque page, indiquer le nom complet en manuscrit en page 7 puis signer cette charte avec la mention « Lu et approuvé ».

Liberté, créativité et compétences¹

Rester libre dans sa pratique

Le PA/PAC devra également une grande part de ses compétences à tous les clients et proches qui lui auront fait confiance et lui auront permis de continuellement affiner la justesse de son approche. *Les clients et proches auront reçu grâce à lui un accompagnement signifiant, mais finalement le praticien aussi. Il leur doit une part de ses compétences.*

Le Praticien ActionTypes[®] (PA)

- Acquiert ses connaissances au cours d'un cursus minimal de formations et d'enseignements résumé ci-dessous
 1. *Journée d'introduction à l'approche ActionTypes (JIATA, optionnelle)*
 2. *Formation de base de praticien (FBAT, min. 2 x 3 jours)*
→ Praticien ActionTypes[®] (PA)
 3. *Perfectionnements (1 à 2 jours tous les deux ans pour des modules spécialisés et jusqu'à 3 jours pour une participation à la plate-forme annuelle internationale d'échange ou ATEP)*

Remarques

Les modules de 1 jour peuvent être donnés par des Praticien ActionTypes[®] Certifiés (PAC) qui auront développé des compétences particulières dans un domaine spécifique puis annoncé leur intention auprès de et reçu l'aval de la société-mère². Les modules de 2 jours ne peuvent être donnés que par des personnes ou des organismes ayant reçu la qualification de Formateur ActionTypes[®] agréé. Quant à l'organisation des modules de 3 jours, elle est strictement réservée à la société-mère.

Le premier objectif du PA est d'ordre personnel puisque, en temps que PA, il n'est pas autorisé à monnayer ce qu'il a appris lors de sa formation de base. Même s'il est vivement encouragé à s'appuyer sur les principes tout en appliquant les méthodes et outils de l'approche sur les autres, il va donc prioritairement être le propre sujet de sa pratiques. Ce faisant, il s'assure qu'il a vécu, compris et intégré quelles sont les implications découlant de l'approche pour son propre développement global personnel présent et futur. En ce sens, il se prépare déjà activement à une éventuelle certification de praticien qui, elle, est orientée sur l'accompagnement des autres personnes.

¹ Texte tiré et adapté de la fiche de mise en œuvre N°15 publiée par Thierry Tournebise dans "Le grand livre du psychothérapeute", Eyrolles, Paris, 2011, p.261-262.

² Des règles particulières à ces modules peuvent s'appliquer de cas en cas.

Dès le départ, le PA aura déjà à coeur de faire preuve d'intégrité intellectuelle en mentionnant ses sources et en citant explicitement l'approche ActionTypes[®] et ses auteurs lorsqu'il fait publiquement référence à des éléments originaux (informations, situations de profilage, etc.).

Le Praticien ActionTypes[®] Certifié (PAC)

- Acquiert ses connaissances au cours du cursus de PA puis de celui de PAC résumé ci-dessous
 1. *Préparation à la certification de praticien (CPAT, min. 2 x 3 jours)*
→ *Praticien ActionTypes[®] en validation (PAV)*
 2. *Validation de la certification de praticien (min. 2 jours)*
→ *Praticien ActionTypes[®] Certifié (PAC)*
 3. *Supervisions et formations continues pour PA, PAV, PAC*
 4. *Établissement de niveaux : reconnaissance junior, sénior, master, etc.*
- Développe ses compétences par des mises en œuvre, idéalement accompagnées par un superviseur qualifié dans les pratiques qui lui auront été enseignées ;
- Mène un cheminement personnel au sein de sa propre identité qu'il différencie et enrichit au quotidien, lui permettant ainsi d'avoir un vécu signifiant concernant l'univers de ce qu'il prétend accompagner chez autrui ; en même temps qu'**il n'est jamais censé savoir à la place de l'autre**, il est par contre censé avoir fréquenté de telles nuances **en lui-même** ; cela constitue une source importante de sa compétence de praticien.
 - En ce sens, il est strictement déconseillé de prendre une position de pouvoir sur l'autre en lui disant qui il est ! Tout ce que peut affirmer un PA est lié à ce qu'il a ressenti lors du profilage. Le PA fera donc extrêmement attention à ce que la personne concernée ne prenne pas cela pour argent comptant. Il y a toujours un risque non négligeable que l'autre se conforme, consciemment ou non, à ce que le PA va annoncer. Si le PA est responsable de ce qu'il perçoit, il l'est également par rapport à ce qu'il dit à l'autre : je ne dis jamais qui est l'autre mais bien ce que j'ai perçu ; c'est fondamentalement différent quant aux implications sur la personne accompagnée. La validation du profil fera l'objet d'un processus que va accompagner le PA et qui doit durer au minimum 15 jours. Pendant cette période, la personne va apprendre à s'auto-observer afin de croiser les données relatives à sa posture avec celles en lien avec son état de forme, de fatigue et d'humeur. Des grilles d'observation ont été conçues pour cela.
- Sera garant du développement de l'identité et donc de la réputation de l'ATA[®] :
 - le voyage entrepris « autour de son être » l'autorise à relativiser son paraître : être plus afin de moins ressentir le besoin de paraître !
 - en développant sa qualité d'écoute et donc de respect du ressenti de l'interlocuteur

- en s'assurant un accueil veillant caractérisé par un non-jugement, n'imposant pas son point de vue, etc.

Praticien (PA) ou praticien certifié (PAC) dans son domaine, il est également censé dispenser ce que ses professeurs ou formateurs lui auront enseigné, sans en trahir les approches, ou les pratiques. Pourtant, il ne sera compétent que s'il reste libre et ne s'enferme dans aucune théorie définitive. Les points forts de sa compétence sont aussi sa créativité, sa liberté et sa spontanéité.

Les pratiques de l'approche ActionTypes[®] ne peuvent être seulement « mécaniquement appliquées », sous peine de tout perdre de leur intention d'origine et de leur efficacité

Le fondement en est avant tout humain et complexe, celui-ci ne doit pas disparaître dans la froide application de techniques, créant par là-même une connotation mécanique inapplicable dans le domaine d'expertise qu'est l'expression humaine.

Compétences et créativité

Le praticien n'est pas censé dénaturer la démarche qu'il met en œuvre... Mais celle-ci ne trouvera tout son potentiel que s'il s'autorise à être créatif ! Le défi est justement de se permettre cette créativité, sans pour autant trahir l'approche qu'il est censé dispenser.

Avec l'expérience, les praticiens trouvent leurs marques, prennent des libertés, ajustent et improvisent. Riches de cette dextérité, il peut leur arriver de rapprocher des pratiques qui se veulent éloignées : comme "un peu plus" de cognitif, de comportemental, d'analytique, de focusing, de counseling, de mindfulness, de coaching... Etc. Au final, tout cela ne fait que refléter la personnalité du praticien qui intègre et s'approprie les contenus à sa manière.

S'il veut développer sa compétence, il est difficile pour un praticien de rester un puriste de l'approche qui lui a été enseignée. Tous ceux qui ont été à l'origine d'une approche ayant marqué leur temps ont osé des différences à un moment donné... Tous ne sont pas restés dans le modèle "conforme" de ceux qui leur ont enseigné. En tant que fondateurs et/ou formateurs de l'ATA[®], nous sommes les premiers à être passés par là ! La situation est délicate car il ne serait pas juste d'encourager toutes sortes de dérives dénaturant l'intention première des fondateurs, tout autant que de ne pas mentionner leur travail.

Les diverses missions de l'approche ActionTypes[®] (liste non exhaustive)

1. Aider l'individu à s'exprimer constructivement, à s'épanouir et à être reconnu au sein de sa propre identité.
2. Favoriser l'expression en générant une confiance issue du mouvement naturel individuel.
3. Permettre le développement d'un niveau de relaxation et de relâchement propice à la disponibilité et à la performance individuelle (2RDP).
4. Valoriser en priorité l'individu pour qui il est et devient, pour son unicité et son originalité.
5. Développer et soutenir les processus permettant l'expression constructive de la singularité individuelle.
6. Contribuer à l'autonomie des individus afin de les rendre plus disponibles et créatifs lorsqu'ils font face à des projets individuels ou/et collectifs dans lesquels ils sont impliqués.
7. Accompagner les groupes et les équipes afin qu'elles se donnent les moyens de faire émerger les potentiels individuels au service du collectif.
8. Encourager les groupes et les équipes à miser sur les forces individuelles en fournissant à chacun le contexte adapté à leur expression.

Un minimum de cadre est nécessaire. Pourtant, la compétence du praticien ne se manifestera pas si on lui ôte sa liberté.

Le point délicat pour tout praticien est d'avoir suffisamment de cadre et de repères (afin que les clients ou les prescripteurs sachent ce qu'il met en œuvre, ainsi cela leur permet de savoir vers qui se tourner), tout en restant suffisamment libre de sa propre approche (afin de garder la créativité qui donne la dimension et les nuances de sa compétence). Voilà une équation bien délicate à résoudre dans une formation de praticien et de praticien certifié.

Précisons que l'enseignement de l'ATA[®] ne prétend en aucune manière restreindre quoi que ce soit de l'expérience des praticiens mais représente une invitation à la synthèse respectueuse. Il vient s'ajouter à ce qu'on possède déjà, mais n'est pas censé le remplacer. Quand il apparaît des désaccords entre différentes approches, c'est qu'elles méritent qu'on les aborde avec plus de précision, afin que les justesses de chacune se révèlent l'une à l'autre.

De nombreuses personnes ont besoin d'accompagnement de qualité. Il nous appartient à tous, praticiens, d'œuvrer dans le sens de cette qualité.

Par avance, un grand merci et toute notre reconnaissance à toutes celles et ceux qui jouent le jeu en respectant ce qui a été mis en place durant toutes ces années de développement.

Texte tiré et adapté de la fiche de mise en œuvre N°15 publiée par Thierry Tournebise dans "Le grand livre du psychothérapeute", Eyrolles, Paris, 2011, p.261-262.

LES DIFFERENTS STATUTS DE PRATICIENS CERTIFIES

Un Praticien ActionTypes[®] Certifié (ci-dessus et ci-dessous PAC)

- Peut demander le label de qualité délivré par le groupe Human by ActionTypes[®] (HAT[®]) s'il répond à ses critères.
- A le devoir d'utiliser la marque ActionTypes[®] et de publier ouvertement son statut de certifié. Il peut explicitement faire payer à ses clients un service officiel ActionTypes[®] en s'inspirant des tarifs en vigueur.
- A le droit d'organiser des Journées d'introduction à l'approche ActionTypes[®] (JIATA), tout autant que de facturer un tel service. La durée maximale d'un module JIATA est de 1 jour. Les conditions d'organisation sont décrites séparément selon un arrangement avec ATS.
- A accès au matériel disponible en différentes langues (présentations PPT, brochures etc.) qu'il peut se procurer sur simple demande en réglant le montant correspondant. Ces modules d'introduction ne seront en aucun cas des formations ou transferts de compétences mais bien des impulsions permettant aux personnes en présence de prendre conscience des différences qui les entourent et grâce auxquelles elles s'expriment jour après jour. Non ! "One size doesn't fit all!"
- N'est pas un formateur ActionTypes[®]. Il peut le devenir s'il s'annonce auprès de la société-mère ActionTypes Swiss (ci-après ATS) et remplit les conditions après avoir suivi et réussi le cursus de formateur agréé. Il n'a de ce fait pas le droit de former à l'approche en transmettant des compétences de profilage. Il dispense juste une ouverture vers le cursus de formation officielle, et ce même s'il réalise des démonstrations de techniques de profilage durant cette journée et qu'il les fait essayer aux personnes en présence.
- Cite ses sources et s'engage à ne jamais intégrer et/ou modifier des éléments de l'ATA dans une nouvelle approche (commerciale ou non) sans l'autorisation écrite d'ATS.

Il est donc très important qu'il soit explicite vis-à-vis des participants en les mettant en garde à ce propos : il n'est pas possible de devenir compétent en un jour d'introduction (même en plusieurs jours d'introduction d'ailleurs). Cela demande beaucoup plus d'expérience et même de supervision pour y arriver de manière fiable et professionnelle.

Cette journée d'introduction ne donne aucun droit particulier aux participant(e)s présent(e)s sinon celui de faire gratuitement partie des Groupes d'introduction créés sur la plate-forme communautaire MyActionTypes[®]. Pour cela nous avons à chaque fois besoin de la part du certifié d'un fichier Excel avec les coordonnées (prénom, nom, e-mail) des participant(e)s qui seront également automatiquement associées au nom du certifié qui les fournit. Par la suite, elles/ils peuvent être éventuellement parrainé(e)s par le praticien certifié en question, ce qui peut lui apporter certains avantages selon les arrangements en cours, actuellement, nous retournons 5% des frais pédagogiques versés par le candidat au parrain officiellement annoncé par le candidat/la candidate³

³ Nous nous réservons le droit de modifier/d'adapter cette charte en tout temps.

- Maintient son statut de PAC en faisant partie intégrante de la communauté en ligne MyActionTypes[®]. Il y règle ses cotisations mensuelles ou annuelles suivant les services et niveaux proposés. Tous les deux ans, il s'acquitte également de son devoir de formation continue afin de maintenir son label de qualité HAT[®].

Le Praticien ActionTypes[®] Certifié Pro (Ci-dessous PACP)

- Possède tous les avantages et droits du PAC ainsi qu'un accès privilégié aux différentes ressources mises à disposition des PACP.
- Est d'activement soutenu par ActionTypes[®] qui fournit au PACP toute l'aide possible dans le développement de leur entreprise.
- Maintient son statut de PACP, en faisant également partie intégrante de la communauté en ligne MyActionTypes[®]. Il y règle ses cotisations mensuelles ou annuelles suivant les services et niveaux proposés pour les PACP. Tous les deux ans, il s'acquitte de son devoir de formation continue afin de maintenir son label de qualité HAT[®].

Nom :

Prénom :

Bertrand Théraulaz
Cofondateur de
l'approche ActionTypes[®]
CEO ActionTypes Swiss Sàrl
Route de Prêles 10
CH-2517 Diesse – Switzerland
+41 79 355 26 50

Mention lu et approuvé manuscrite :

Lieu et date :

Signature :

ActionTypes Swiss Sàrl est la société détenant les droits et responsable de la qualité des enseignements délivrés sous la marque et avec le logo ActionTypes[®]

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Afin de maintenir la fraîcheur, la justesse et la qualité des interventions des PAC de l'approche ActionTypes® qui constitue le label HAT®, nous adoptons une règle de perfectionnement/formation continue d'un à deux jours sur l'année en question et cela tous les deux ans. Cela peut par exemple se réaliser en venant suivre deux journées au niveau des modules de formation de base ou de préparation à la certification voire sur l'événement annuel ATEP (ActionTypes® Exchange Platform ou Plate-forme d'échanges ActionTypes®), ou encore sur un cours à thèmes complémentaires à valider (réflexes archaïques, Neuro-harmonisation, Moo'vie, etc.).

L'ATEP est un regroupement des PA et PAC qui se veut à but non lucratif. Organisé annuellement depuis 2015, il a habituellement lieu sur 2 à 3 jours à mi-juin et à chaque fois dans un pays différent (2 jours en Hollande en 2015, 2 jours en Finlande en 2016, 3 jours à Paris en 2017 et 3 jours à Berlin en 2018, 3 jours à Morges/Suisse en 2019. **Suite à l'annulation de l'édition 2020, il est prévu 3 jours en Hollande en 2021, du 18.-20 juin sur le thème Learning Your Way!** Les intentions premières de cette plate-forme annuelle gravitent autour du partage, du transfert, de l'échange d'expériences et des bonnes pratiques, de la génération d'idées et de projets communs au sein de la communauté *MyActionTypes®*, etc. Les interventions principales sont traduites en anglais et en français.

Grâce à des temps et des thèmes différents (plénums et ateliers spécialisés), il est possible pour chacun de se créer une trajectoire particulière au sein même de l'ATEP. Même si vous ne pouvez pas être présents, sachez que ces moments sont filmés en vidéo et qu'ils deviennent par la suite accessibles sur notre plate-forme en ligne *MyActionTypes®*, en échange d'un montant qui contribue à couvrir les frais toujours élevés de tournage et de montage à plusieurs caméras.

Les vidéos de l'ensemble des évènements passés restent donc toujours accessibles moyennant le paiement sur la plate-forme d'un montant de € 295. Les informations de l'année en cours n'y seront intégrées que l'année suivante.

ATTENTION

Il n'est plus permis à des tiers de filmer les présentations lors de l'ATEP sans autorisation écrite d'ATS. Il s'agit de protéger les investissements et les droits liés aux contenus proposés qui restent la propriété d'ActionTypes® Swiss et de leurs auteurs.